

Revue professionnelle de l'Information-Documentation
pour les professeur-e-s documentalistes de
l'Enseignement Agricole

Revue GAP&Doc N°7
Juillet 2025

Le document



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SOMMAIRE

Du côté des SIC

Le document

Analyse du concept de document : objet informationnel, concret, asynchrone, Situation de communication et usage, Dimension intellectuelle, dimension matérielle et dimension sociale du document
4-9

Bibliographie analytique
10-14

Déclinaison pédagogique

Séance Bac pro (2 exemples)
15-16 et 17-18

Séance BTSA
19

Clin d'oeil du Gap
20

Pour aller plus loin

Précisions sur le genre d'information
21-22

Appel à contribution du prochain numéro
23

EDITO

En ces temps mouvants où le rôle central de l'information doit être réaffirmé et conforté, le document, parce-qu'il assure la stabilité et la diffusion de l'information, revêt un caractère fondamental. En permettant d'apporter «la preuve» de l'information qu'il porte, le document est central dans le processus d'évaluation de la qualité de l'information.

Pour ce septième numéro de la revue GAP & DOC nous proposons donc un travail de réflexion scientifique et pédagogique sur le concept document. Souvent utilisé dans son sens commun, l'aborder dans ses dimensions intellectuelle, matérielle et sociale redonne son utilité et sa légitimité au concept et nous prouve encore une fois l'intérêt de son enseignement en information-documentation.

Ainsi nous proposons dans ce numéro un retour sur la notion de document en sciences de l'information et de la communication dans la rubrique « du côté des SIC », agrémenté d'une bibliographie analytique.

Nous mettons ensuite à disposition deux séances pédagogiques pour les bac pro et une séance pédagogique pour les BTSA.

Ces séances comprennent des mises en situation et des outils téléchargeables.



En souhaitant que ce numéro vous soit utile, nous vous souhaitons une bonne lecture !

Cécile Gardiès et le GAP documentation

Du côté des SIC

Deux focus sur le concept de document

Focus 1 : Une analyse du concept de document

Gardiès, C. et Venturini, P. (2015). Analyse didactique d'une séance d'enseignement sur le concept "document", Spiral-E. [Extrait]

Le document est entendu comme un objet informationnel pris dans une situation de communication aux dimensions plurielles.

Objet informationnel, concret, asynchrone

Un document est d'abord un objet concret, manipulable, considéré comme support porteur d'informations. Le concept de document, vaste et complexe, se rapporte donc à « un objet sur lequel sont enregistrés des signes représentant de l'information » (Meyriat, 1993). À ce titre, il est une ressource matérielle d'informations. Otlet considère le document comme un support extensif et propose dans une démarche typologique d'en étendre l'acception au-delà du support livre : le document est « le support d'une certaine matière et dimension, éventuellement d'un certain pliage ou enroulement sur lequel sont portés des signes représentatifs de certaines données intellectuelles » (Otlet, 1934). L'écriture a permis de répondre au problème de non-synchronie et de non stabilité du produit de la parole. Le texte remplit en effet trois fonctions, une fonction iconique, une fonction discursive et une fonction documentaire et donc amène une stabilisation de l'information.

C'est ce constat qui amène Escarpit à définir le document comme « un objet informationnel visible ou touchable et doué d'une double indépendance par rapport au temps : synchronie et stabilité [...] le temps dont l'effet est compensé lors de la constitution du document, doit être réintroduit sous forme de mouvement pour que l'information soit restituée au destinataire » (Escarpit, 1976).

Pour lui le document est un « moyen de constitution d'un savoir, [qui] suppose que les traces restent disponibles pour une lecture, c'est-à-dire pour une exploration libre de toute contrainte événementielle ou chronologique en fonction d'un projet à réaliser » (Escarpit, 1976). Le document est bien un objet informationnel, visible, touchable et donc concret doté d'une stabilité qui lui permet de déjouer le temps et donc asynchrone.

Situation de communication et usage

Meyriat rajoute que le document participe à une situation de communication, ce qui permet d'identifier le document comme un objet informationnel à visée communicationnelle. Le document est « un objet qui supporte de l'information, qui sert à la communiquer, et qui est durable [...] » (Meyriat, 1981). Il distingue la nature matérielle du document (l'objet qui sert de support) de sa nature conceptuelle (le contenu de la communication, c'est-à-dire l'information).

À la suite de Otlet, Briet a défini le document comme étant « toute base de connaissance fixée matériellement et susceptible d'être utilisée pour consultation, étude ou preuve ». Elle y ajoute : « tout indice concret ou symbolique, conservé ou enregistré, aux fins de représenter, de reconstituer ou de prouver un phénomène ou physique ou intellectuel » (Briet, 1951). Tout en regrettant la nature abstraite, et donc complexe de ces indices, elle développe l'idée que tout être vivant peut devenir un document dès l'instant où il est, ou devient, objet d'étude.

Elle complexifie ainsi la nature des liens entre document et information, selon elle : « l'unité documentaire tend à se rapprocher de l'idée élémentaire, de l'unité de pensée, au fur et à mesure que les formes de documents se multiplient, que la masse documentaire s'accroît, et que la technique du métier de documentaliste se perfectionne » (Briet, 1951). Autrement dit, plus on attribue le statut de document aux objets voire, comme Briet, au monde animal, plus la notion se complexifie.

C'est donc l'usage qui crée le document. Le document existe parce qu'un usager en a besoin pour prouver ou expliquer quelque chose, comprendre, apprendre, produire, etc. Ainsi tout objet est un document ou peut le devenir, si, et seulement s'il transmet une information, c'est-à-dire un message qui a un sens pour celui qui l'émet comme pour celui qui le reçoit : « tout objet peut devenir un document, c'est-à-dire l'objet d'une recherche » car c'est « l'utilisateur, le récepteur du message, qui fait le document » (Meyriat, 1978). Le document peut avoir été créé pour donner une information, mais peut aussi devenir document du fait de celui qui y cherche de l'information, lui reconnaît une signification et l'érige donc en support de message, « la volonté d'obtenir une information est donc un élément nécessaire pour qu'un objet soit considéré comme un document alors que la volonté de son créateur peut avoir été autre » (Meyriat, 1981). Depuis « l'unité support à l'unité informationnelle » jusqu'aux liens entre le document, l'information et la communication, le document « est défini comme un objet faisant fonction de mémoire pour une instance réceptrice » (Meyriat, 1981).

L'émetteur devient secondaire par rapport au récepteur et le document se situe dans un processus de communication allant de l'intention à l'attribution. On distingue ainsi des documents par intention où l'information est reçue dans le même sens que l'intention initiale de son auteur, et des documents par attribution où l'usager attribue un sens différent à l'information de celle de l'intention de l'auteur. L'information dans ce dernier cas est considérée comme un processus, ou on pourrait également dire qu'il s'agit d'une information inscrite en attente d'activation. Le document est donc le « résultat d'une double construction, à la fois produit par l'usage du destinataire qui le reconnaît en tant que vecteur de réponse et par les interrogations qui ont présidé à sa naissance » (Couzinet, Regimbeau & Courbières, 2001).

Dimension intellectuelle, dimension matérielle et dimension sociale du document

Il y a une dialectique complexe entre la dimension intellectuelle de l'information comme relation et sa dimension matérielle en tant qu'inscription même si ce dernier aspect, entendu du point de vue de sa production, est le plus connu de la notion de document. La notion de document se trouve alors associée à la notion d'information. L'information et le support sont à la fois distincts et associés dans le document car il y a une solidarité lexico-sémantique entre document et information. Il est difficile, voire impossible, de concevoir une information qui serait une abstraction détachée de sa condition matérielle d'expression, car au-delà de la non-séparation du contenu et du support qui constitue l'essence du document, le support est important et contraint le contenu (Meyriat, 1981).

Du côté des SIC

« Le document, c'est un support utilisé d'une façon particulière, qui n'est pas seulement définie par des caractéristiques matérielles, mais par des formes d'expression et des usages culturels. C'est-à-dire qu'il n'y a pas de document sans support, mais aussi que le support n'est pas lui-même un document » (Jeanneret, 2000). En tant qu'objet, il peut donc être utilisé, classé, manipulé. L'intentionnalité de la création du document dans un objectif communicationnel est évidente, mais la production et la réception du document ne suffisent pas à épuiser tous les ressorts de la notion. Il s'agit aussi de prendre en compte les mouvements entre les acteurs qui manipulent l'objet (producteur, récepteur, intermédiaire médiateur), la matière de l'objet (support, matérialisation, virtualisation) et son contenu (le message, le signe véhiculé). Ces acteurs redonnent de la valeur informationnelle aux supports car « un document est une relation quaternaire asynchrone entre un auteur, un discours, un support et un lecteur » (Metzger & Lallich-Boidin, 2004), autrement dit il est nécessaire de prendre en compte les « dimensions sociales de cet objet polymorphe, en mutation permanente » (Régimbeau & Courbières, 2006).

En conclusion, on peut retenir comme éléments fondamentaux de la définition scientifique du concept de document sa fonction d'objet sur lequel est inscrite une information en vue d'être conservée et diffusée, ce qui le situe dans une instance intentionnelle et qui l'insère dans une situation de communication asynchrone. Cette dernière caractéristique donne une importance fondamentale à l'usage, c'est-à-dire à l'instance réceptrice. On retrouve donc dans les fondements de la notion de document une dimension intellectuelle de relation et une dimension matérielle d'inscription auxquelles se rajoute une dimension sociale de construction qui inclue le rôle des acteurs qui le manipulent et permettent de redonner sa valeur informationnelle au support.

Focus 2 : La dimension sociale du document

Cordier, A. (2019). Quand le document fait société, *Communication & langages*, N° 199, p. 21-35.
[Résumé établi par le GAP]

En 2019, la revue *Communication & langages* publie un dossier sur la notion de document sous le titre « Quand le document fait société ». Dans un article introductif, Anne Cordier entend combattre l'idée fautive d'une fin de la documentation au motif que nous ne manipulerions plus des documents mais des informations. Elle défend l'idée que nous ne sommes pas à l'ère d'une information affranchie de ses dimensions matérielles et sociales.

Cette posture épistémologique sur la notion du document repose sur trois axes de défense scientifiques. D'abord il s'agit de contester une certaine réification du document et de considérer que le document n'est pas un « donné » mais de rappeler avec E. Broudoux qu'il constitue une relation sociale instituée, en réaffirmant ainsi le lien social créé par le document. Elle défend ensuite une approche anthropologique des savoirs plaçant l'humain au cœur de la problématique documentaire dans la lignée d'Annette Béguin. Parce qu'il matérialise en les cristallisant les rapports des individus aux savoirs, le document permet de les étudier en tenant compte des relations de pouvoirs, de luttes d'influences en matière de circulation des connaissances. Enfin, les travaux actuels dans le champ des Sciences de l'Information et de la Communication ont su montrer que le document en tant que facteur de sociabilités, support de formes culturelles et de médiations des savoirs est au cœur du lien social.

Du côté des SIC

Anne Cordier revient d'abord sur les travaux en SIC qui ont su dépasser la description technique de l'objet en le situant au cœur d'un dispositif de communication. Les définitions du document données par Escapit et Meyriat restent pertinentes. Le document est au cœur d'un dispositif de communication, support d'information permettant de communiquer dans une dialectique « par intention » et par « attribution ». Escarpit qualifie même le document « d'anti-événement ». Dans cette acception, le document est la forme matérielle d'une mémoire de données, un objet informationnel synchrone et stable dans le temps. Des propriétés reprises par Vincent Liquète pour qui « le document est un outil de médiation doté d'un format codifié et reconnaissable », une « aide externe allégeant la charge cognitive permettant à un individu d'interpréter la situation pour guider son action ». Viviane Couzinet, va défendre le caractère stable du document mis à mal par ses transformations à l'heure du réseau en insistant sur cette notion de mémoire qui apparaît centrale même dans l'approche de l'hyperdocument. Dans son approche historique du document, il apparaît comme le résultat d'une double construction produit par l'usage d'un destinataire et par les interactions qui ont présidé à sa naissance. Mais en 2003, Jean-Michel Salaün et le collectif RTP doc va considérer que les outils intellectuels pour comprendre le document ne sont plus opératoires. Émerge alors un nouveau concept, le document numérique, un document d'une nouvelle nature, un puzzle dont les éléments sont agencés à la demande du lecteur. Le support (vu), le contenu (lu), et la visée communicationnelle (su) sont abordés de façon distincte en opposition à la conception traditionnelle du document comme indissociable de l'information. Dominique Cotte va revenir sur cette prétendue dématérialisation du document, en montrant les permanences et les métamorphoses plus complexes que ne laissent entendre les « discours technologiques » .

Le document n'est pas un « donné », mais le produit d'une construction, objet permettant la relation entre les hommes. Cette conception reprise dans ce dossier de « Communication & langages », s'intéresse moins au document comme objet en tant que tel, mais comme document « en train de se faire ». Même si Yves Jeanneret et Emmanuel Souchier situent le texte numérique dans une matérialité souvent éludée par les concepteurs, il s'agit aussi de rendre compte des modes de circulation des connaissances dans leur matérialité et dans leurs dimensions culturelles et anthropologiques, le document se révélant être un co-construit communicationnel. Anne Cordier rappelle ensuite l'inspiration humaniste qui a présidé à la naissance de la documentation : le partage des savoirs dans un objectif de paix, dans un contexte d'une diversité exponentielle des documents.

Ainsi, agir par, autour et sur le document est un acte communicationnel inscrit depuis toujours dans une dimension politique. Aujourd'hui encore les discussions et querelles sur les formes et les dispositifs éditoriaux de la science ouverte, les débats autour des humanités numériques, témoignent du projet politique autour du savoir et de son partage dans la société.

C'est pourquoi, il est utile de mettre en lumière les liens entre documents et rapports sociaux. Dans cette perspective il nous faut considérer le document comme vecteur de socialisations et structuration forte d'identité des acteurs, notamment dans les visions du monde qui s'expriment dans les négociations autour du document. Le document devient alors média, préprogrammé en amont par les utilisateurs et leurs interactions et induisant des sociabilités en aval. A ce titre le document est un générateur de sociabilité et de socialisations. En France la notion de sociabilité désigne aussi bien l'aptitude des être humains à vivre en société, que la capacité individuelle à fréquenter autrui. Cette dernière acception sera reprise par la sociologie de Georg Simmel qui insistera sur les conditions optimales d'une sociabilité libérée de tout contrainte en faisant jouer l'opposition entre vie privée et vie professionnelle.

Du côté des SIC

La sociologie de Pierre Bourdieu questionnera cette liberté de choix de partenaires avec la notion de capital social. On retiendra donc comme définition de la sociabilité, l'entretien de liens forts ou faibles en relation avec le capital social de chacun. La distinction traditionnelle entre sociabilité directe caractérisée par des actes de communication face-à-face et sociabilité indirecte via un dispositif technique, apparaît aujourd'hui peu opérationnelle au vu des pratiques sociales des acteurs. L'individu en tant qu'être social appartient à un réseau d'échanges qui va nourrir et enrichir ses pratiques.

La sociabilité documentaire désignera les liens sociaux créés et entretenus par les acteurs à la faveur d'un document en circulation dans une situation donnée. On parlera davantage de socialisation par le document, pour désigner la part active d'une structure, d'un système d'intention et de valeurs, et qualifierais le mouvement d'une institution vers l'acteur dans une perspective d'incorporation d'habitudes engageant les acteurs tout en reconnaissant aux individus une capacité à s'adapter dans chaque situation.

C'est dans cette problématique du collectif et du social que Caroline Courbières et Gérard Regimbeau veulent inscrire le document, au carrefour d'intentions multiples. Dominique Cotte interroge l'impact des transformations du document sur les pratiques professionnelles des professionnels de l'information qui continuent d'évoquer la chaîne documentaire éludant ainsi la plasticité documentaire tout en vivant une véritable documentarisation des pratiques professionnelles.

L'idée d'un document en action au sein des organisations (exemple des Portefolio en Bac pro et/ou en BTS dans l'EA) constitue aussi bien une trace de l'activité qu'un document pour se comprendre et se reconnaître, en somme comme une transaction communicationnelle, un document stratégique, un document messenger à destination de l'organisation elle-même. Enfin, dans le monde professionnel, le document est aussi un lieu de pouvoir, une forme chargée d'autorité. Il a parfois un rôle performatif, et certaines formes documentaires prennent une forme canonique comme l'article scientifique, les documents techniques et les carnets de bord. Anne Cordier présente les contributions du dossier qui répondent à un cahier des charges précis : il s'agit avant tout d'aborder le document comme un espace d'échanges et de socialités, fédérant autour de normes d'énonciation, comme un lieu de médiation des identités et un mode d'appartenance à une organisation ou un groupe.

Pour autant, il ne faut pas se focaliser sur la façon dont le dispositif conditionne les comportements et les pratiques et voir les dispositifs documentaires comme des modes de gouvernances. On privilégiera l'analyse des processus de sociabilités par l'utilisation des documents, et l'analyse des marques d'énonciation portées par le document pendant le processus d'appropriation. Pour introduire la réflexion, un article de Manuel Zacklad mobilise une approche ternaire de l'information et rend compte des mutations des formes de socialités de l'organisation du travail dans les petits collectifs à la formation des opinions politiques ;

Le document y est vu comme un dispositif transactionnel, reliant idées, collectifs et institutions. Marie Desprès-Lonnet et Béatrice Micheau abordent la question numérique sans éluder les épistémologies fondatrices du document ni les configurations documentaires en réagencement. Ainsi l'étude du projet Dorémus consistant à modéliser et convertir numériquement les catalogues musicaux, montre le maintien d'une matérialité, certes accompagnée d'une modification des formes influant sur les pratiques, mais aussi de la permanence d'un rapport documenté au monde.

Julia Bonaccorsi, dans son approche du document comme processus et comme poétique voit dans la campagne de documentation photographique contre les mobiliers urbains anti-sdf #soyons humains, un sens social du document, au niveau de la mise en discours et en visibilité d'une émotion politique.

Vincent Liquète et Anne Lehmans reviennent sur les définitions conventionnelles et historiques du document dans les sciences de l'information et de la communication. Angèle Stalder aborde le document technique comme une médiation symbolique du fait technique subissant des reconfigurations lors du passage du bureau au chantier dans un contexte de socialisation professionnelle.

Bibliographie

Béguin-Verbrugge, A. (2009). Information, communication et anthropologie des savoirs. RECIIS–Electronic Journal of Communication Information and Innovation in Health, Rio de Janeiro, 3(3).

Cotte, D. (2004). Le concept de document « numérique ». Communication et langages, 140, 31-41. <https://doi.org/10.3406/colan.2004.3265>

Cotte, D. (2017). Economies scripturaires, formes documentaires et autorité. Réflexions et esquisse d'analyse des architextes de la "science ouverte". Communication et langages, 192, 117-129. <https://doi.org/10.3917/comla.192.0117>

Courbières, C. et Régimbeau, G. (2006). Entrées pour le document : praxis, matières et formes sociales. Sciences de la société, 68, 3-9.

Couzinet, V. (2001). Médiations hybrides : le documentaliste et le chercheur en Sciences de l'information. ADBS éditions.

Escarpit, R. (1976). Théorie générale de l'information et de la communication. Hachette.

Guyot, B. (2002). Une activité de travail méconnue : l'activité d'information [communication]. Colloque ICUST, 2002. Archive ouverte HAL. https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000095/document

Jeanneret, Y. (2004). Forme, pratique et pouvoir : réflexions sur le cas de l'écriture. Sciences de la société, 63, 41-55.

Jeanneret, J. (2007). Usages de l'usage, figures de la médiatisation. Communication et langages, 151, 3-19. <https://doi.org/10.3406/colan.2007.4629>

Liquète, V. (dir.) (2014). Cultures de l'information. CNRS éditions. <https://books.openedition.org/editions-cnrs/20083>

Meyriat, J. (1981). Document, documentation, documentologie. Schéma et schématisation, 14, 51-63.

Pédauque, R.T. (2003, 8 juillet). Document : forme, signe et médium, les re-formulations du numérique [working paper]. Archive ouverte HAL. https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000511/document

Souchier, E. (2007). Formes et pouvoirs de l'énonciation éditoriale. Communication et langages, 154, 23-38. <https://doi.org/10.3406/colan.2007.4688>

Bibliographie analytique

Berger, P.L. et Luckmann, T. (2018). La construction sociale de la réalité. 3e éd. Armand Colin.

Qu'est-ce que le réel ? Comment le connaître ? Comment se produit, sans cesse, l'articulation entre les faits objectifs et les significations subjectives ? Par quels processus un ensemble de typifications devient-il une réalité socialement établie ? Comment finissons-nous par vivre, au milieu de sociétés plurielles, dans un monde commun ? Par quelles socialisations ? Livre majeur du constructivisme, La Construction sociale de la réalité est devenu au fil des ans une source de compréhension des modalités de (re)construction de la réalité, spécifique aux sociologues. Son importance et son succès durable tiennent à la place unique qu'il occupe dans l'histoire de la théorie sociale. Un grand nombre de traditions intellectuelles y font confluence, sans que violence soit faite à aucune d'entre elles. C'est ce tour de force qui rend cet ouvrage, quarante-cinq ans après sa publication, toujours aussi novateur. Cette édition est enrichie d'un avant-propos explicatif de Danilo Martuccelli et d'une postface de François de Singly.

Buckland, M.K. (1997). What is a "document" ?. Journal of the American Society for Information Science, 48(9), 804-809. https://escholarship.org/content/qt8f4750f1/qt8f4750f1_noSplash_1669cf31a684a194b0f0c0530cfcde3.pdf

Habituellement, le mot « document » désigne un document textuel. Les tentatives de plus en plus sophistiquées pour donner accès à la quantité croissante de documents disponibles ont soulevé la question de savoir ce qui devait être considéré comme un « document ». La réponse est importante pour toute définition du champ des sciences de l'information. Paul Otlet et d'autres ont développé une vision fonctionnelle du « document » et se sont demandé si, par exemple, la sculpture, les objets de musée et les animaux vivants pouvaient être considérés comme des « documents ».

Suzanne Briet a assimilé le « document » à une preuve physique organisée. Ces idées semblent ressembler aux notions de « culture matérielle » en anthropologie culturelle et d'« objet-signes » en sémiotique. D'autres, notamment aux États-Unis (par exemple, Jesse Shera et Louis Shores), ont adopté une vision plus étroite. Les nouvelles technologies numériques ravivent de vieilles questions et d'anciennes confusions entre médium, message et signification.

Buckland, M.K. (2018). Document Theory. Knowledge Organization 45(5), 425-436. https://escholarship.org/content/qt64d1v86q/qt64d1v86q_noSplash_d104e4aed7ea47dfe1ab759c9d2650d6.pdf

La théorie du document examine le concept de document et comment il peut servir avec d'autres concepts pour comprendre la communication, la documentation, l'information et les connaissances. L'organisation des connaissances elle-même repose en pratique sur l'agencement de documents représentant des concepts et des connaissances. Le mot « document » fait généralement référence à un enregistrement textuel ou graphique, mais, dans une perspective sémiotique, les objets non graphiques peuvent également être considérés comme signifiants et, par conséquent, comme des documents. L'augmentation constante de la variété et du nombre des documents depuis la préhistoire permet le développement des communautés, la division du travail, et la réduction des contraintes d'espace et de temps.

Du côté des SIC

Les documents sont liés à des données, des faits, des textes, des œuvres, des informations, des connaissances, des signes et d'autres documents. Les documents ont un aspect physique (matériel), cognitif et social.

Couzinet, V. (2001). Médiations hybrides : le documentaliste et le chercheur en Sciences de l'information. ADBS éditions.

Dans cet ouvrage, Viviane Couzinet analyse en profondeur la revue «Documentaliste – Sciences de l'information» et son rôle dans la construction du champ des sciences de l'information en France. Cette revue sert de reflet aux transformations du domaine, montrant l'évolution des préoccupations, des méthodes et des acteurs. Elle met en évidence la tension entre les besoins des professionnel·les de l'information (pratiques, formations) et ceux des chercheur·es (production de connaissances nouvelles). La revue se positionne comme un espace de médiation entre ces deux mondes, créant un format hybride où se mêlent articles de vulgarisation et articles de recherche plus académiques. Cette hybridité pose des défis : la revue doit concilier les attentes d'un public professionnel avec les exigences de la recherche scientifique, ce qui peut limiter la profondeur des débats scientifiques. L'intérêt de cette revue est qu'elle remplit partiellement le vide laissé par l'absence de revues généralistes en sciences de l'information en France et qu'elle joue un rôle crucial dans la construction du champ des sciences de l'information en France, même si elle ne répond pas à tous les besoins de la communauté scientifique. Les chercheur·es en sciences de l'information doivent trouver des moyens de valoriser leurs travaux au sein de publications plus spécialisées et reconnues sur la scène internationale. Les professionnel·les de l'information doivent continuer à se former et à s'adapter aux évolutions technologiques et aux nouveaux enjeux de la société de l'information.

Viviane Couzinet souligne la complexité des relations entre les acteurs de la communauté de l'information et la nécessité de trouver des formes de communication plus adaptées aux spécificités de la recherche en sciences de l'information. Les enjeux sont importants car ils concernent la reconnaissance académique de cette discipline et sa capacité à répondre aux défis posés par la société numérique.

Lehmans, A. et Liquète, V. (2019). Le document dans une pragmatique sociale de l'information. Communication et langages, 199, 115-129. <https://doi.org/10.3917/comla1.199.0115>

En quoi l'analyse des pratiques sociales et professionnelles d'information peut-elle enrichir les définitions du document telles qu'elles sont posées par les sciences de l'information et de la communication et renouveler leur approche ? À partir de plusieurs contextes d'observation dans le cadre de projets de recherche, la classe, des espaces professionnels, l'atelier, on constate que les attentes sociales et l'activité font du document un espace co-construit, structurant l'organisation de l'information et sa gestion. Le document, en tant qu'espace dialogique, devient alors un moyen de formalisation des activités en jeu au regard des positionnements, des représentations et des finalités projetées. Sur la base de ces recherches, il est permis d'envisager un complément aux définitions actuelles du document, qui ne se focalise pas seulement sur son contenu mais sur les modalités de son élaboration et sur son rôle dans la construction des apprentissages.

Lund, N.W. (2009). Document theory. Annual Review of Information Science and Technology, 43(1), 1-55. <https://doi.org/10.1002/aris.2009.1440430116>

Cet article compare les définitions du document produites par les théoriciens du document et les arguments avancés par l'épistémologie historique française du vingtième siècle afin de définir ce qu'est une source documentaire fiable. Dans le contexte de la post-vérité numérique, les premiers critères, basés sur le paradigme de la vérité et l'authenticité garantie par les institutions et les scientifiques, peuvent être remis en question. Nous suggérons de considérer la production de récits historiques comme un processus de conception, et d'évaluer la véracité d'une source selon ses trois régimes de documentalité : textualisation, auctorialisation et documentarisation.

Meyriat, J. (1981). Document, documentation, documentologie. Schéma et schématisation, p. 51-63.

Dans la perspective de poser les bases scientifiques de la documentation en tant que discipline, Jean Meyriat revient sur les termes issus du radical « document » : documentation et documentologie. Il commence ce faisant par définir ce qu'est un document, à savoir « un objet qui supporte de l'information, qui sert à la communiquer, et qui est durable (la communication peut donc être répétée) ». Ainsi, il précise que le document est d'une nature double : l'une matérielle (objet support) et l'autre conceptuelle (contenu) : il associe d'emblée le document à la notion d'information. Celle-ci est porteuse de sens pour la personne qui l'émet comme pour celle qui la reçoit. Ce qui induit une conception élargie du document car tout objet peut être chargé de cette fonction de transmission à partir du moment où une personne a la volonté de s'informer. Ainsi les objets exposés dans un musée sont des documents bien que leur fonction première soit différente : une bicyclette est d'abord un moyen de transport. Meyriat opère une distinction entre les objets qui sont immédiatement destinés à communiquer de l'information et ceux qui le sont dans un deuxième temps. Il insiste sur le rôle prégnant de l'instance réceptrice qui attribue la valeur informative au document par l'usage qu'elle en fait. Tant que l'information n'est activée pas à réception, elle reste « virtuelle » et, l'objet qui la supporte n'est qu'un document putatif. L'utilisation est au cœur de la notion : « c'est l'utilisateur qui fait le document ». Meyriat déplore le manque de définition claire du mot.

Du côté des SIC

Quant à la documentation, elle revêt trois acceptions différentes : il s'agit d'un ensemble de documents intentionnellement constitués, définition qui recouvre deux aspects distincts : les documents collectés et leurs références. Il s'agit également de l'activité qui permet d'élaborer cet ensemble, de la technique mise en œuvre pour organiser les documents. Mais il peut s'agir aussi des connaissances qui fondent cette pratique.

La documentation, en tant qu'activité, s'applique à rendre effective la fonction informative du document afin de le mettre à disposition.

Cette activité documentaire, placée au niveau de l'usage, est complémentaire de l'activité d'édition qui se situe du côté de la production. La documentation a donc un caractère fondamentalement utilitaire. L'utilité de l'information est variable : elle peut être éphémère ou durable selon les usages prévus. L'activité de documentation s'occupe typiquement de l'information scientifique, donc durable, celle qui permet d'augmenter son savoir, à la base de toute démarche scientifique.

La documentation constitue un « système techno-social », un « ensemble d'éléments reliés entre eux de façon à être interdépendants » visant à l'obtention de l'information. Ce système englobe la recherche d'information, les outils à disposition, les intermédiaires, telles les documentalistes, les documents et le traitement de l'information, les différentes étapes de la chaîne documentaire.

Meyriat s'interroge sur la meilleure façon de nommer la connaissance scientifique de cette pratique détaillée auparavant. Le terme « documentologie » employé est-il le reflet d'une discipline scientifique dont le champ d'étude serait le document ? Outre le fait qu'il n'a pas d'équivalent dans les autres pays, le suffixe -logie (discours sur) met l'accent sur le document et non l'activité documentaire, la documentation ; cette science serait difficile à situer par rapport aux autres sciences qui ont pour objet d'études des types de documents : bibliologie, iconologie, filmologie.

Meyriat démontre finalement que ce qui fait l'objet central de la démarche documentaire est l'information, et qu'elle est donc une science de l'information qu'il propose de nommer « informatologie ». La documentologie serait alors la science qui étudie le système de production et de diffusion de l'information, en pointant le document, support matériel qui permet cette diffusion. L'informatologie étudierait, pour sa part, l'information en se détachant du document qui n'est que le moyen d'accéder à celle-ci. La documentologie est plus large et couvre les différents genres de l'information que sont l'information de renseignement, les informations nouvelles, l'information spécialisée et l'information culturelle. L'informatologie ne s'intéresse qu'aux deux genres correspondant à l'information explicitement utile (pour un usage défini, immédiat) : l'information de renseignement et l'information spécialisée. Meyriat précise que cette qualification de l'information ne s'applique pas aux documents qui la supportent. C'est a posteriori, en fonction de l'usage qui en est fait, que l'information est qualifiée et peut être transformée d'information d'actualité en information spécialisée.

Meyriat précise que le terme informatologie est plus large qu'« Information science » qui se réfère seulement au genre de l'information spécialisée.

Allant plus loin dans ses propositions, Meyriat forme le mot « informatologues » pour désigner les scientifiques de la discipline informatologie et « informatistes », les praticien·nes (celles et ceux qui mettent en œuvre les acquis de la discipline).

Déclinaison pédagogique

Le document

Contexte du référentiel et objectifs :

Capacité visée : Analyser l'information

Définir et comprendre la notion de document. Illustrer le passage d'un événement à un document. Définir et appréhender les fonctions du document, typologie.

Prérequis :

- la notion d'information (maîtrise des notions de situation de communication, d'émetteur, récepteur)
- les différents types de support (Papier / Mémoire informatique / DVD)

Classe, durée :

Baccalauréat professionnel
1.5 h

Séance pour les Bac Pro (1er exemple)

Situation de communication :

A l'occasion de la journée des droits des femmes (8 mars), vous devez écrire un article pour le journal du lycée, diffusé sous forme papier, sur la perception de la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse dans les années 1970.

Dans un premier temps vous devez résumer ce qui s'est dit au procès de Bobigny pour le présenter à votre classe mais il n'y a plus de témoin, comment faites vous pour avoir accès à cette information ?

(cette consigne est très importante. Il faut prévoir un temps pour laisser les élèves s'exprimer sur ce point)

Document 1 : <https://information.tv5monde.com/terriennes/il-y-50-ans-le-proces-de-bobigny-ouvrira-la-voie-au-droit-lavortement-en-france-1321090>

Document 2 : Résumé + lien vers document primaire
<https://information.tv5monde.com/terriennes/il-y-50-ans-le-proces-de-bobigny-ouvrira-la-voie-au-droit-lavortement-en-france-1321090>

Consigne :

1. Quelle est la différence entre un événement : le procès et sa retranscription dans le document ?
2. A quoi sert ce document ?

En binôme :

3. Consultez les documents 1 et 2 et indiquez quelle différence vous faites entre ces deux documents
4. Décrivez le document primaire en remplissant le tableau fourni.

Institutionnalisation du savoir

Le document comprend une dimension matérielle (objet support de l'information) et une dimension intellectuelle (contenu = information). Ce contenu est inscrit sur l'objet support. En fonction du support (papier / mémoire informatique / DVD), l'information va être plus ou moins détaillée, organisée de différentes manières etc. Le document remplit plusieurs fonctions (preuve, duplication, conservation, apprentissage). Il existe des documents primaires (information originale) et des documents secondaires qui signalent l'information inscrite sur le document primaire (un résumé, une notice, un sommaire).

Tableau à remplir pour la question n° 4 :

Document primaire	
Description	Réponse
Titre	
Émetteur/émettrice de l'information	
Information transmise : à résumer en une phrase + citation	
Public visé par l'émetteur/émettrice de l'information (à justifier)	
Type de support / impact sur le contenu : à préciser	
Fonction de l'émetteur/émettrice de l'information (expertise)	
Lien avec la question posée	
Atouts par rapport à la situation de communication	
Contraintes par rapport à la situation de communication	

Fiche élève à télécharger

[ici](#)

Fiche enseignant à télécharger

[ici](#)

Déclinaison pédagogique

Déclinaison pédagogique

Le document

Contexte du référentiel et objectifs :

Définir et comprendre la notion de document : typologie.

Prérequis :

genre de l'information, document (définitions générales, dimensions, fonctions)
paysage informationnel

Classe, durée :

Baccalauréat professionnel
2 h

Séance pour les Bac Pro (2ème exemple)

Situation de communication :

A l'occasion de la journée des droits des femmes (8 mars), vous devez écrire un article pour le journal du lycée, diffusé sous forme papier, sur la perception de la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse dans les années 1970.

Pour rédiger cet article vous devez sélectionner les informations pertinentes dans les documents fournis et les traiter pour créer ce nouveau document.

Document n°1 Vidéo. Loi Simone Veil sur l'avortement. JT 20H - Date de diffusion : 12 novembre 1974 - 03:23 - Archives INA
<https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/video/caf88025220/loi-simone-veil-sur-l-avortemen>

Document n°2 Vidéo. Micro-trottoir sur l'avortement : «on ne tue pas» mais «on est déjà bien assez nombreux»... Date de diffusion : 28 mars 1974 - 01:47 - Archives INA
<https://mediaclip.ina.fr/fr/i20282372-microtrottoir-sur-l-avortement-en-1975-on-ne-tue-pas-mais-on-est-deja-bien-assez-nombreux.html>

Document n°3 Photographie - Manifestation pour l'abolition des lois sur l'avortement - Archives Ouest-France
<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/laval-53000/laval-les-luttes-feministes-des-annees-70-dans-les-pays-de-la-loire-mises-a-l-honneur-8a0710c4-9962-11ec-a65a-8b59a463d3c4>

Consigne :

1. Repérer l'information inscrite sur chaque document et préciser son genre en identifiant le contexte de production
2. Évaluer la validité de l'information inscrite sur chaque document
3. Créer un nouveau document (support de l'article) par extraction des informations utiles et utilisables longtemp s pour le lycée (fonctions)
4. Évaluer la pertinence de l'information et l'adéquation avec le document créé (contrainte et besoin)
5. Créer un document secondaire pour l'intégrer sur le portail documentaire esidoc

Institutionnalisation du savoir

Le document comprend une dimension matérielle (objet support de l'information) et une dimension intellectuelle (contenu = information). Ce contenu est inscrit sur l'objet support. En fonction du support (papier / mémoire informatique / DVD), l'information va être plus ou moins détaillée, organisée de différentes manières etc. Le document remplit plusieurs fonctions (preuve, duplication, conservation, apprentissage). Il existe des documents primaires (information originale) et des documents secondaires qui signalent l'information inscrite sur le document primaire (un résumé, une notice, un sommaire, un extrait).

Lorsqu'un document est créé pour fixer l'information et la faire circuler, souvent c'est un éditeur qui se charge de ce travail, l'éditeur garantit le contenu et le diffuse. Ainsi repérer l'éditeur et sa notoriété permet de savoir si on peut lui faire confiance. Le document nous donne des indices sur le contexte de production de l'information, sur l'émetteur et ses intentions.

(...voir suite sur fiche élève)

Ressources pédagogiques

La bonne idée : proposer en amont de la séance une capsule vidéo sur le document.

Capsule Document (exemple)

<https://drive.google.com/file/d/1kQ-jFKFnEqjh0vraowG-kGAWmxxmCWf-f/view?usp=sharing>



Fiche élève à
télécharger
[ici](#)

Fiche enseignant à
télécharger
[ici](#)

Déclinaison pédagogique

Déclinaison pédagogique

Document par intention / Document par attribution

Contexte du référentiel et objectifs :

Capacité visée : Répondre à des besoins d'information pour soi et pour un public

Comprendre la distinction document par intention et document par attribution et l'importance de cette distinction pour élargir la recherche d'informations à tout objet support

Prérequis :

Information, définition générale du document et des fonctions du document

Classe, durée :

BTSA
2 h

Séance pour les BTSA

Proposition de quatre activités avec consignes, tableaux à compléter et exemples (voir fiches élève et enseignant)

Situation de communication :

Votre classe est missionnée pour proposer au conseil d'administration un nom de lieu pour l'espace extérieur où se retrouvent les lycéens et lycéennes de l'EPL. Ce nom devra être significatif et devra prendre en compte l'histoire du lycée ainsi que la physionomie des lieux.

Institutionnalisation du savoir

Définition d'un document par intention et d'un document par attribution : On distingue des documents par intention où l'information est émise avec une intention initiale de son émetteur et des documents par attribution, où le récepteur attribue un sens l'information portée par un document par intention ou par un objet qui n'était pas conçu comme un document à l'origine mais qui le devient du fait de son usage.

Tant que l'information n'est pas activée (utilisée), interprétée par un récepteur, ce document reste à l'état de veille.

Le document est en effet créé par un récepteur qui en a besoin pour apprendre, expliquer ou prouver quelque chose.

Fiche élève à
télécharger
[ici](#)

Fiche enseignant à
télécharger
[ici](#)

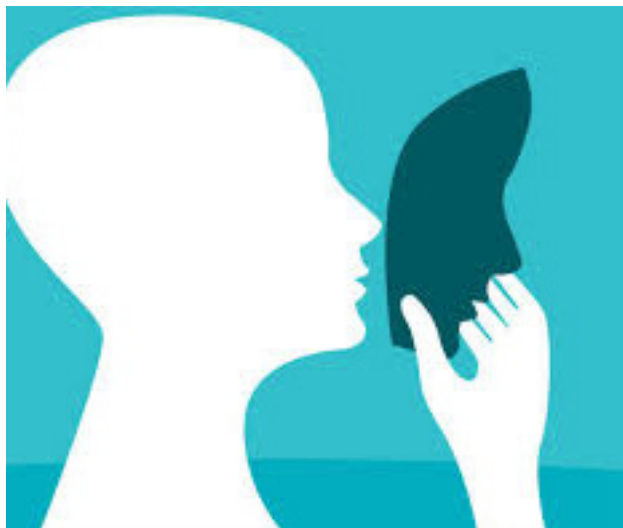
Le Clin d'œil du GAP...

Suite aux différentes formations menées par le Gap Documentation, la question de la présence et de la conception d'une situation de communication dans les épreuves certificatives de Baccalauréat Professionnel et de BTSA est fréquemment revenue. Afin d'apporter quelques éléments d'éclairage, nous vous proposons une ressource pour montrer l'intérêt de cette situation de communication, qui prend la forme d'une instruction au sosie. Cette ressource présente d'abord ce qu'est l'instruction au sosie puis sa simulation sous forme de fichier audio.

Instruction au sosie

<https://view.genially.com/667d5d5af240540015b7cd5c>

Instruction au sosie : [transcription](#)



Pour aller plus loin...

Précisions sur le genre d'information dans le cadre d'une démarche documentaire

En examinant le contexte de production de l'information j'identifie l'intention des émetteurs, l'information inscrite sur le document (par intention) ce qui me permet de qualifier le genre d'information a priori (durabilité et utilité). J'en évalue la qualité et si elle est pertinente, en tant que récepteur ayant besoin d'une information spécifique pour mener une étude (cf la situation de communication).

J'extrais cette même information du document pour la conserver et l'utiliser (et créer un nouveau document) elle peut alors être qualifiée d'information spécialisée du point de vue de son genre a posteriori (clairement utile et durable), **elle prend une autre valeur informative.**

Le genre de l'information peut donc évoluer en fonction de son utilisation dans un document par intention, mais il peut aussi évoluer du fait de son usage au travers d'un document par attribution. La valeur informative d'un document n'est jamais épuisée.

Exemple de modification de la valeur informative:

"Tout objet peut ainsi devenir document. Ma bicyclette pourra un jour apporter à qui saura l'interroger des informations sur la bourgeoisie du XXème siècle, sur la taille moyenne des français à cette époque, sur les techniques employées par la construction mécanique, voire sur l'état du réseau routier, ou sur les répercussions de la crise pétrolière. Cela ne veut pas dire que tout objet a pour fonction normale de supporter de l'information, mais que ce peut être une de ses fonctions. Sa fonction principale peut être tout autre. Ma bicyclette est d'abord un moyen de transport (...). Il faut donc distinguer les objets qui sont destinés dès l'origine à communiquer de l'information, comme des affiches ou des bandes magnétiques, et ceux qui sont chargés de remplir ce rôle après coup ou subsidiairement". Meyriat, J. *Document, documentation, documentologie* p. 51-63.

Exemple

Situation de communication (DA bac pro)

« Vous devez préparer une émission présentant le quotidien des immigrés en France dans les années 1960/1970 dans le cadre de la webradio de votre lycée ».

Questionnement

Comment parler du quotidien des immigrés dans les années 1960/1970 ?

Vous cherchez donc des informations sur le travail, le niveau et les conditions de vie et les pratiques culturelles des immigrés en France à cette période.

Document initial :

Roman autobiographique

Azouz Begag (1986). Le gone du Chaâba, Editions du Seuil. Page 213,

Analyse

Émetteur : Azouz Begag

Contexte de production : individuel

Intentions : partage connaissances et recherche de notoriété

Document : livre

Information : récit autobiographique

Genre a priori : durable et utile de manière diffuse, information culturelle

Évaluation de la qualité : fiable car Begag auteur reconnu, expert car relate son expérience et éditions Seuil reconnues, donc informations fiables et valides.

Le récepteur doit utiliser les informations sur les immigrés contenues dans le livre pour les rendre accessibles via l'émission, il extrait les informations sur le travail, le niveau et les conditions de vie les pratiques culturelles des immigrés en France à cette période, les stocke pour enregistrer son émission, l'enregistrement sur serveur constitue un nouveau document, l'information de ce nouveau document devient une information spécialisée car durable et utile pour lui.

Fin de l'évaluation de la qualité : information pertinente par rapport au besoin (genre vérifié a posteriori ainsi que fiabilité a priori et correspond au public cible).

Pour aller plus loin...



Appel à participation pour la revue

« GAP&Doc : revue professionnelle de l'information-documentation pour les professeurs-documentalistes de l'enseignement agricole » n°8

Parution prévue Décembre 2025

La revue GAP&Doc a pour objectifs de contribuer au développement de la culture disciplinaire en Sciences de l'information et de la communication ainsi qu'au développement d'une didactique collaborative de l'information-documentation dans l'Enseignement agricole appuyée sur les savoirs de référence en Sciences de l'information et de la communication.

Après des numéros consacrés à l'information (GAP&Doc n° 1), à l'évaluation de la qualité de l'information (GAP&Doc n°2), et au paysage informationnel (GAP&Doc n°3) dans le but de comprendre et enseigner l'organisation et le traitement l'information, nous avons proposé des numéros spéciaux pour accompagner les rénovations mises en place en BTSA et en Bac Pro (GAP&Doc n° 4 et n° 5). Nous avons enfin proposé un n° 6 sur la question de la traçabilité de l'information, pour mieux appréhender le paysage informationnel et ce n°7 entièrement consacré au document.

Le prochain numéro de la revue GAP&Doc portera sur la thématique de l'intelligence artificielle. Nous vous proposons de nous communiquer les travaux pédagogiques (séances, séquences, exercices, etc.) que vous avez imaginés et/ou mis en œuvre pour permettre aux élèves de comprendre cette notion d'IA.

Modalités pratiques

Nous attendons donc vos contributions, séances, séquences, exercices, ressources ou évaluations sur cette thématique, que ce soit pour des élèves de baccalauréat professionnel ou étudiant.e.s en BTSA.

Plus d'informations sur le site du GAP Documentation <https://documentation.ensfea.fr/>

Revue professionnelle de l'Information-Documentation
pour les professeur-e-s documentalistes de
l'Enseignement Agricole

ENSFEA
Ecole Nationale Supérieure de
Formation de l'Enseignement Agricole

 **Documentation**

Revue GAP&Doc N°8
Octobre 2025

L'intelligence artificielle générative



Michel Dumas (Inspecteur), Isabelle Couturier (Professeure-documentaliste, LEGTA le Mans), Cécile Gardiès (Professeure, ENSFEA), Hugo Ricoult (Professeur-documentaliste, LEGTA de Chartres), Marianne Rinaldi (Professeure-documentaliste, LPA Castelnau le Lez) Laurent Escande (Professeur-documentaliste, LEGTA Sainte-Livrade), Sylvie Sognos (Formatrice, ENSFEA), Aurélie Canizares (Formatrice, MCF ENSFEA), Jeannick Arondel (Professeure-documentaliste, LEGTA Coutances), Véronique Wozniak (Inspectrice) (non présente).

Revue semestrielle
ENSFEA 2 route de Narbonne
BP22687 31326 Castanet Tolosan, France
ISSN 2610-3117

Comité de rédaction :
Membres du GAP :
Direction de publication :
D. Trémeau -Busson
Directeur de l'ENSFEA
Direction de la rédaction :
C. Gardiès

*Professeure de Sciences de l'information
et de la communication*

Maquette :
L. Affortit